

**Acte N° 2019-11**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 5 juillet 2019  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 et D 714-34 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;
- Vu** les statuts du SCD adoptés par le Conseil d'administration le 8 mars 2013, notamment l'art. 5 ;
- Vu** la présentation du rapport d'activité du SCD par sa directrice, Mme Caroline GAYRAL,

**Prend l'acte suivant :**

**OBJET : Présentation du rapport d'activité du SCD au titre de l'année 2018**

Le Conseil d'administration prend connaissance du rapport d'activité du SCD pour l'année 2018, joint en annexe.

Fait à Lyon, le 8 juillet 2019

La Présidente de l'Université Lyon 2  
POUR la Présidente,  
Le Directeur Général des Services

Vincent FABRE  
Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.